

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher(e)s Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra à la Mairie le :

Vendredi 25 juillet 2025 à 20 heures 30

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

- 1 – Délibération : RIFSEEP : Modification du régime indemnitaire des agents,
- 2 – Délibération : Travaux exécutifs d'office – propriété Marfaing,
- 3- Délibération : Devis débroussaillage et élagage sur propriété Marfaing,
- 4- Délibération : Décision Modificative,
- 5 – Délibération : Admission des créances en non valeurs,
- 6- Délibération : Devis des barrières de sécurité,
- 7- Délibération : Rafrâichissement du jardin de la place publique,
- 8- Délibération : Enquête publique sur le SCOT,
- 9- Délibération : Achat filets des buts pour terrain de football
- 10- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e)s Collègues, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Stéphane WAWRZYNIAK

Rappel : Pour que le Conseil Municipal puisse délibérer le quorum doit-être atteint. C'est pourquoi votre présence est indispensable car le quorum compte seulement pour les PRÉSENTS physiquement. En cas d'indisponibilité, merci de donner une procuration que vous trouverez ci-dessous.

DÉLÉGATION DE VOTE (procuration)

Je soussigné (e),, conseiller municipal, empêché d'assister à la séance du conseil municipal du, déclare donner pouvoir à mon ou ma collègue M., pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Fait à BOIS DE LA PIERRE, le 20 juillet 2025

